

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU
BASSIN VERSANT DE LA BAIE MISSISQUOI

Plan d'action concerté

Adopté en 2015



LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU DU BASSIN VERSANT DE LA BAIE MISSISQUOI

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PLAN D'ACTION CONCERTÉ

Rédaction

Johanne Bérubé, Directrice générale, OBVBM

Frédéric Chouinard, Chargé de projet, PDE

Collaborateurs

Nathalie Fortin, administratrice

Pierre Leduc, administrateur

Membres du Conseil d'administration et de la Table de concertation

Le Plan d'action concerté adopté en 2015 de l'OBVBM comprend des actions contenues dans les plans d'actions des acteurs de la gestion intégrée de l'eau dans le bassin versant de la baie Missisquoi ainsi que du plan d'action du Comité interministériel sur la baie Missisquoi et du Groupe de travail sur la baie Missisquoi.

LISTE DES ACRONYMES

CA	Corridor Appalachien
CBM	Conservation Baie Missisquoi
CMI	Commission Mixte Internationale
CNC	Conservation nature Canada
DSP	Direction de la santé publique
FFQ	Fondation de la faune du Québec
IRDA	Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
LCBP	<i>Lake Champlain Basin Program</i> (Programme de mise en valeur du lac Champlain)
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MFFP	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MTQ	Ministère des Transports
OBVBM	Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi
PPRLPI	Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables
PIH	Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril
RAPPEL	Regroupement des Associations pour la protection de l'Environnement des lacs et cours d'eau
REA	Règlement sur les exploitations agricoles
RPEP	Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection
SOMAE	Suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux
UPA	Union des producteurs agricoles
VTDEC	Vermont Department of Environment and Conservation

Établissement des enjeux, des orientations, des objectifs et des actions

Le Plan d'action concerté répond aux enjeux majeurs du bassin versant de la baie Missisquoi. La sélection des enjeux du Plan directeur de l'eau découle de l'analyse du territoire. Le portrait du bassin versant de la baie Missisquoi et les problématiques soulevées par le diagnostic ont permis ciblés les grands enjeux de la gestion de l'eau dans le bassin versant.

Le plan d'action comprend quatre Enjeux qui ont été établis en fonction des problématiques reliées à la qualité de l'eau, la santé publique, la protection des milieux naturels, la biodiversité, les écosystèmes aquatiques, l'adaptation aux changements climatiques et événements climatiques extrêmes.

Les sept Orientations définies découlent des Enjeux et déterminent les actions à entreprendre pour résoudre les problématiques soulevées par le Diagnostic.

Les objectifs généraux viennent préciser l'orientation en décrivant ce qui devrait être atteint en principe à plus ou moins long terme et les objectifs spécifiques sont ceux qui devraient être atteints dans le cadre de l'échéancier. Les indicateurs, quant à eux, permettent de suivre la progression et l'atteinte des objectifs fixés.

Enjeux et Orientations du Plan d'action concerté adopté en 2015

Enjeu 1 - Amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques

Orientation 1.1 : Réduire la charge annuelle de phosphore dans la baie Missisquoi ainsi que les autres éléments nutritifs et contaminants

Orientation 1.2 : Favoriser la concertation des acteurs pour l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques

Enjeu 2 - Protection la santé publique et des usages de l'eau

Orientation 2.1 : Protéger la santé publique dans les activités aquatiques de contact direct ou indirect

Orientation 2.2 : Protéger la santé publique dans son approvisionnement en eau potable

Enjeu 3 - Protection des milieux naturels et de la biodiversité

Orientation 3.1 : Préserver les services écologiques rendus par les milieux naturels incluant les boisés et les milieux humides

Orientation 3.2 : Protéger la biodiversité et les habitats essentiels

Enjeu 4 - Augmentation de la résilience aux inondations et aux événements climatiques extrêmes

Orientation 4.1 : Réduire l'impact des événements climatiques extrêmes par une meilleure gestion des zones de contraintes

PLAN D'ACTION CONCERTÉ

Adopté en 2015

BASSIN VERSANT DE LA BAIE MISSISQUOI

ENJEU 1
AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU ET DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES

ORIENTATION 1.1

RÉDUIRE LA CHARGE ANNUELLE DE PHOSPHORE DANS LA BAIE MISSISQUOI AINSI QUE LES AUTRES ÉLÉMENTS NUTRITIFS ET CONTAMINANTS

OBJECTIF GÉNÉRAL	Objectifs spécifiques	Actions	Éléments de mesure	Responsables	Partenaires	Financement
Réduire les apports de phosphore et coliformes fécaux provenant des eaux usées municipales, résidentielles et des entreprises commerciales	1.1 A - Atteindre une performance de 100% sur les ouvrages de traitement des eaux usées et les ouvrages de surverse de toutes les Municipalités rejetant leurs eaux usées municipales vers les lacs ou cours d'eau du bassin versant de la baie Missisquoi et maintenir ce niveau de performance dans le temps, pour au moins les 10 prochaines années	1 Réaliser tous les travaux correctifs requis pour que toutes les stations de traitement des eaux usées et tous les ouvrages de surverse du bassin versant obtiennent 100% à leurs bilans de performance SOMAE.	Notes au bilan de performance SOMAE	Municipalités	MAMH, MELCC	MAMH, MELCC
		2 Réaliser les travaux nécessaires à l'atteinte des exigences de rejet en phosphore total fixées par le MELCC pour les stations d'épuration des eaux usées du bassin versant.	% stations conformes à l'échéance prévue	Municipalités	MAMH	Municipalités, MRC, MAMH
		3 Établir et mettre en oeuvre un plan à moyen terme (5 à 10 ans), de renouvellement des infrastructures de collecte, d'interception et de traitement des eaux usées. Effectuer une mise à jour annuelle du plan.	Plan établi ou pas / Taux de renouvellement des actifs d'infrastructures / Mises à jour annuelles par les Municipalités concernées	Municipalités, MAMH	MAMH, OBVBM	Municipalités, MAMH
		4 Mettre en place des plans de gestion des eaux pluviales par municipalité pour réduire les débordements d'égouts et de surverses et la pression sur les infrastructures. Par exemple, en mettant en place deux réseaux (aqueduc et égout) lors de la consolidation des zones urbaines existantes, en débranchant les gouttières des égouts et en favorisant l'infiltration de l'eau dans le sol.	Nombre de plans élaborés / mesures implantées	Municipalités, MRC	OBVBM, MAMH	Municipalités, MRC
	1.1 B - Mettre en application le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et du secteur commercial	5 Mettre à jour l'état d'avancement de la conformité des systèmes de traitement des eaux usées des résidences isolées et du secteur commercial (6 chambres et plus).	% inspectées (résidentielles + ICI)	Municipalités, MELCC	MRC, MELCC, OBVBM	Municipalités, MELCC
		6 S'assurer de la conformité des systèmes de traitement des eaux usées des résidences isolées et du secteur commercial (6 chambres et plus).	% conformité des installations inspectées	Municipalités, MELCC	MRC, MELCC, OBVBM	Municipalités, MELCC

PLAN D'ACTION CONCERTÉ - Adopté en 2015

Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM)



OBJECTIF GÉNÉRAL	Objectifs spécifiques	Actions	Éléments de mesure	Responsables	Partenaires	Financement
Réduire les apports de phosphore, nitrates, matières en suspension et autres contaminants en zone agricole	1.1 C – Améliorer les pratiques culturales et de conservation des sols en tenant compte des recommandations établies par l'IRDA	7 Augmenter les superficies en semis direct, les superficies en rotation des cultures et les superficies avec cultures de couverture.	Augmentation des superficies (ha)	Producteurs agricoles, Club agroenv., OBVBM	MAPAQ, UPA	Producteurs agricoles, UPA
		8 Augmenter de l'implantation de bandes riveraines élargies, arbustives et ligneuses permanentes en milieu agricole (retraits de cultures en milieu riverain).	Nombre de projets / Augmentation des superficies (ha)	Producteurs agricoles, Club agroenv.	MAPAQ, UPA	Prime-Vert, Producteurs agricoles, UPA
	1.1 D - Réaliser des ouvrages hydro-agricoles pour contrôler l'érosion et le transport des sédiments en prenant en compte les changements climatiques	9 Profiter des travaux d'entretien de cours d'eau pour mettre en place des ouvrages visant le contrôle de l'érosion et le transport de sédiments.	Nombre d'ouvrages visant le contrôle de l'érosion / Nombre de travaux d'entretien des cours d'eau	MRC	IRDA, OBVBM, MAPAQ, Club agroenv., Producteurs agricoles	Municipalités, MRC, Env. Canada, Fondation de la Faune
		10 Réaliser des aménagements hydro-agricoles (bassins de sédimentation, tranchées filtrantes, etc.) pour contrôler l'érosion et le transport des sédiments dans les zones critiques du bassin versant.	Nombre d'aménagements	Producteurs agricoles	MAPAQ, UPA, Club agroenv.	Prime Vert, MRC
	1.1 E - S'assurer du respect des règlements en vigueur	11 Obtenir un portrait complet de la situation, par rapport à la PPRLPI, au REA et à la réglementation municipale en vigueur, des bandes riveraines en milieu agricole dans l'ensemble du bassin versant et s'assurer de la conformité.	% inspectées, % conformité	Municipalités, MRC, OBVBM	Municipalités, MRC, Producteurs agricoles, OBVBM	Municipalités, MRC, OBVBM
		12 S'assurer du retrait complet des animaux aux cours d'eau sur l'ensemble du territoire du bassin versant.	% conformité	MDELCC, MRC, Municipalités	UPA, OBVBM, Producteurs agricoles	Producteurs agricoles
		13 S'assurer de la conformité des plans agroenvironnementaux de fertilisation pour l'ensemble des exploitations agricoles visées par le REA.	% conformité	MELCC	Club agroenv., Producteurs agricoles	MELCC
	1.1 F – Réduire les impacts reliés à la production agricole dans les zones inondables	14 Évaluer les superficies agricoles situées dans les plaines inondables (0-2 ans, 2-20 ans, 20-100 ans).	% du territoire analysé	MRC, MELCC, OBVBM	MAPAQ, MRC, OBVBM, IRDA, Producteurs agricoles	MELCC, OBVBM
		15 Conversion permanente des cultures annuelles en cultures pérennes dans les zones inondables.	% de la superficie des zones inondables en cultures pérennes	Producteurs agricoles, Club agroenv.	MAPAQ, UPA, MELCC	Prime vert, Producteurs agricoles

PLAN D'ACTION CONCERTÉ - Adopté en 2015

Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM)



OBJECTIF GÉNÉRAL	Objectifs spécifiques	Actions	Éléments de mesure	Responsables	Partenaires	Financement
Réduire les apports de phosphore, matières en suspension et autres contaminants provenant des eaux de ruissellement et de l'érosion des berges et fossés en milieu municipal, résidentiel, industriel et commercial en tenant compte des changements climatiques	1.1 G - Adoption par l'ensemble des Municipalités et des MRC de mesures de contrôle sur la gestion des eaux de ruissellement	Effectuer l'inventaire des secteurs prioritaires visant le contrôle des eaux de ruissellement et des sédiments incluant un recensement des secteurs d'érosion des routes et fossés et mettre en place des plans d'intervention.	Inventaires et plans réalisés	MRC, Municipalités	MTQ, MRC, Municipalités	MRC, Municipalités
		Documenter la situation règlementaire actuelle des Municipalités et MRC du bassin versant en termes de contrôle de l'érosion en consultant les schémas d'aménagement, plans et règlements d'urbanisme et politiques en vigueur.	% des Municipalités et MRC évaluées	OBVBM	MRC, Municipalités	OBVBM
		Encourager les Municipalités et MRC à se doter de règlements sur la gestion des eaux de ruissellement et le contrôle de l'érosion incluant des mesures d'atténuation obligatoire pour les chantiers.	% des Municipalités et MRC encouragées	OBVBM	MRC, Municipalités	OBVBM
		Réduire l'épandage des sels de voiries et abrasifs dans les zones vulnérables par l'adhésion des Municipalités à la Stratégie québécoise sur la gestion environnementale des sels de voirie et par l'adoption de bonnes pratiques pour l'entreposage et l'épandage.	% Municipalités adhérentes, Nombre de bonnes pratiques adoptées	Municipalités	MTQ, MRC	Municipalités
		Offrir en continu aux inspecteurs et employés des Municipalités du bassin versant des formations sur les techniques de contrôle des eaux de ruissellement et l'entretien des fossés. Notamment la méthode du tiers inférieur.	% Municipalités atteintes, Nombre de formations et de participants	Municipalités, MTQ	MTQ, MRC, RAPPEL	Municipalités, MRC, MTQ
		Informers les citoyens sur les pratiques permettant de mieux gérer les eaux pluviales et de réduire le ruissellement (infiltration, jardins de pluie, débrancher gouttières, etc.).	Nombre de projets réalisés / Municipalités	MRC, Municipalités	OBVBM	MRC, Municipalités
		Encourager les projets de végétalisation des berges des lacs et cours d'eau pour rétablir l'habitat et réduire les apports de contaminants provenant des eaux de ruissellement. *	Nombre de projets réalisés / Municipalités	MRC, Municipalités, Associations de lacs	MTQ, Entrepreneurs	Citoyens, OBVBM
		Obtenir un portrait complet, par rapport à la PPRLPI et à la réglementation municipale, des bandes riveraines en milieu résidentiel et s'assurer de la conformité sur l'ensemble du territoire.	% inspectées / % conformité	Municipalités, MRC, Associations de lacs	OBVBM	Municipalités, MRC, Associations de lacs, OBVBM
	1.1 H - Augmenter l'adoption de mesures de contrôle sur la gestion des eaux de ruissellement par l'ensemble des acteurs du milieu forestier et des carrières, sablières et gravières	Promouvoir les pratiques forestières durables de conservation et de gestion de l'eau (bandes tampons le long des ruisseaux, amélioration des traverses forestières, drains et mise en place d'ouvrages de contrôles des eaux de ruissellement, etc.).	Nombre de formations et nombre de participants	Agences forestières	Municipalités, MRC	Producteurs forestiers
	Mettre en place des ouvrages de contrôle des eaux de ruissellement provenant des infrastructures récréatives (sentiers, centres de ski, etc.) afin de réduire l'apport de sédiments aux cours d'eau.	Nombre d'ouvrages correctifs / an	Sentiers pédestres, centres de ski, etc.	Municipalités, MRC	Fonds Pacte rural, municipal	
	Réaliser un portrait des carrières, sablières et gravières du bassin afin d'évaluer leur impact potentiel sur la qualité de l'eau et de s'assurer de leur conformité en fonction de la réglementation en vigueur.	% sites évalués, % conformité	MELCC, OBVBM	MRC, Municipalités	MELCC, OBVBM	

ORIENTATION 1.2
FAVORISER LA CONCERTATION DES ACTEURS POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU ET DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES

OBJECTIF GÉNÉRAL	Objectifs spécifiques	Actions	Éléments de mesure	Responsables	Partenaires	Financement
Maintenir l'engagement du gouvernement du Québec, de l'État du Vermont et de l'État de New York en matière d'environnement relatif à la gestion du lac Champlain	1.2 A - S'assurer du renouvellement de l'entente sur la réduction du phosphore à la baie Missisquoi entre le gouvernement du Québec et l'État du Vermont	27 Faire le bilan des progrès et réalisations du plan "Opportunities for action" 1996-2016.	Tenue d'un événement bilan et recommandations	MELCC, LCBP	IRDA, OBVBM, MAPAQ, MAMH	MELCC, LCBP
		28 Redéfinir les exigences de réduction des charges de phosphore annuelles dans la baie Missisquoi pour le Québec et le Vermont dans le cadre d'un plan de gestion transfrontalier.	Définition de nouvelles cibles de charges de phosphore pour le Qc et le Vt	MELCC, VTDEC	LCBP	MELCC, VTDEC
		29 Assurer le suivi de la qualité de l'eau et des débits des affluents de la baie Missisquoi afin de suivre l'évolution de la qualité de l'eau et des charges de phosphore des deux côtés de la frontière.	20 campagnes d'échantillonnages dont 8 en période de crue à l'automne et au printemps	MDDELCC (Réseau-rivières)	LCBP, USGS	MDDELCC, USGS
		30 Assurer le financement des programmes existants et mettre en place de nouveaux programmes pour soutenir les actions de réduction du phosphore en milieu agricole permettant d'atteindre la charge cible annuelle.	Nombre de programmes de financement	MAPAQ, MDDELCC	MAPAQ, MDDELCC	Gouvernement du Québec
Maintenir la concertation et l'engagement des acteurs du milieu	1.2 B - Poursuivre le suivi de la qualité de l'eau dans l'ensemble du bassin versant	31 Assurer le suivi de la qualité de l'eau des cours d'eau et lacs du bassin versant (non suivis par le MDDELCC) en poursuivant la collecte des données recueillies par les associations de lacs et MRC et en prenant en compte les recommandations élaborées par les acteurs du milieu pour l'amélioration de la qualité de l'eau.	% des acteurs du milieu ayant fourni leurs données / an	OBVBM	MRC, Associations de lacs, Réseau de surveillance volontaire des lacs (MDDELCC), LCBP	MRC, Municipalités, Associations de lacs
		32 Participer aux tables de concertation des acteurs du milieu visant l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques.	Nombre de rencontres / an	OBVBM	MRC, UPA, Associations de lacs, Municipalités, Organismes de conservation	OBVBM, Acteurs du milieu
	1.2 C – Susciter l'engagement des acteurs par le biais de la concertation et d'activités d'informations	33 Présenter le Plan directeur de l'eau ainsi que les résultats d'études spécifiques aux MRC, Municipalités, Organismes et Citoyens du bassin versant.	Nombre de présentations et de participants / an	OBVBM	MRC, Municipalités, Associations de lacs, Citoyens	OBVBM, Acteurs du milieu
		34 Participer aux projets et activités des acteurs du milieu liés à la protection de l'eau et des écosystèmes aquatiques du bassin versant.	Nombre de projets / an	OBVBM	MRC, Municipalités, Associations de lacs, Citoyens	OBVBM, Acteurs du milieu

ENJEU 2

PROTECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES USAGES DE L'EAU

ORIENTATION 2.1

PROTÉGER LA SANTÉ PUBLIQUE DANS LES ACTIVITÉS AQUATIQUES DE CONTACT DIRECT OU INDIRECT

OBJECTIF GÉNÉRAL	Objectifs spécifiques	Actions	Éléments de mesure	Responsables	Partenaires	Financement
Protéger la santé publique par le suivi de la qualité de l'eau de surface et une meilleure sensibilisation	2.1 A - Suivre l'évolution des cyanobactéries dans le bassin versant et informer les citoyens des risques sur la santé	35 Effectuer des observations et prélever des échantillons dans la baie Missisquoi conformément au plan de gestion des épisodes de fleurs d'eau, notamment lorsque les conditions climatiques sont favorables à leur éclosion.	Nombre de campagnes d'échantillonnages / an	MDDELCC	MDDELCC, CNRC, LCBP	MELCC, Plan de gestion algues bleu-vert
		36 Encourager les associations de lacs à effectuer un suivi visuel de manière régulière de la présence de cyanobactéries dans leurs plans d'eau.	% plans d'eau avec suivi	Association de lacs, OBVBM	MDDELCC, Municipalités, OBVBM	Municipalités
		37 Sensibiliser les Municipalités et les gestionnaires de plages à l'importance d'effectuer un suivi visuel de la présence de cyanobactéries et d'être en mesure de reconnaître une fleur d'eau de catégorie 2.	% Municipalités et Plages sensibilisées, % Gestionnaires de plage tenant un registre quotidien	OBVBM, MSSS	Municipalités, Gestionnaires de plages	MELCC
		38 S'assurer que les recommandations de la santé publique et du MELCC soient affichées aux endroits stratégiques (camping, marina, plages, quais municipaux et fédéraux, kiosques d'information touristique, etc.) afin que les usagers soient en mesure de reconnaître une fleur d'eau de catégorie 2 et de sensibiliser les usagers aux mesures de protection à prendre lorsque les plans d'eau sont affectés par les cyanobactéries.	% des sites ciblés avec affiches et outils de sensibilisation	Municipalités, OBVBM	MELCC, OBVBM, Municipalités, gestionnaires de plages, DSP	MELCC, Plan de gestion algues bleu-vert
		39 Informer les gestionnaires de plages et les Municipalités des risques pour la santé lors des contacts directs et indirects aux plans d'eau affectés par les cyanobactéries (ex: diffusion des documents d'information du MSSS, diffusion de l'étude sur l'exposition humaine aux cyanobactéries, etc.).	Nombre de documents d'information distribués	CBM	MSSS, INSPQ, ROBVO, OBVBM, MELCC	Municipalités, MELCC, Plan de gestion algues bleu-vert
	2.1 B - Suivre la présence de coliformes fécaux dans les sites de baignade et informer les citoyens des risques sur la santé	40 S'assurer du suivi des concentrations en coliformes fécaux par les gestionnaires de plages, sur une base hebdomadaire (notamment suite à des épisodes de pluie).	% plages suivies	Gestionnaires de plage, Municipalités	OBVBM, MSSS	Gestionnaires de plage, Municipalités
		41 Sensibiliser la population aux risques associés aux coliformes fécaux (notamment suite à des épisodes de pluie) et à la signification des cotes d'Environnement-Plage.	% plages organisées avec campagnes de sensibilisation	OBVBM, Gestionnaires de plage, Municipalités	MSSS	OBVBM, Gestionnaires de plage, Municipalités

**ORIENTATION 2.2
PROTÉGER LA SANTÉ PUBLIQUE DANS SON APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE**

OBJECTIF GÉNÉRAL	Objectifs spécifiques	Actions	Éléments de mesure	Responsables	Partenaires	Financement
Assurer une eau potable de qualité et en quantité suffisante par le suivi et la protection des sources d'alimentation et une meilleure gestion du territoire	2.2 A - Rendre toutes les sources d'eau potable assujetties conformes aux dispositions du chapitre VI du RPEP « Protection accordée aux prélèvements d'eau effectués à des fins de consommation humaine ou de transformation alimentaire »	42 Produire le rapport exigé aux articles 68 ou 75 du RPEP, pour tous les prélèvements d'eau potable des catégories 1 et 2. Ce rapport dresse le portrait et évalue la vulnérabilité de la source d'eau de surface et souterraine.	Nombre de rapports réalisés	Municipalités	MRC, OBVBM, MAMH	Municipalités, MRC, MAMH
		43 Élaborer et mettre en œuvre des plans de protections pour chaque source d'approvisionnement en eau potable desservant 20 personnes et plus et s'assurer du respect des dispositions du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.	Nombre de plans de protection réalisés, % sources d'approvisionnement conformes	Municipalités, MDDELCC	MDDELCC, OBVBM, MRC	MELCC, MAMH, Municipalités
		44 Inciter les citoyens à faire évaluer leurs puits au minimum chaque année et les encourager à identifier leur installation de prélèvement afin de faciliter le respect de la zone de protection de 30 mètres (ex : si proximité de champ agricole).	Nombre de campagne recensées	Municipalités	OBVBM, MRC, MDDELCC, Associations de lacs	Municipalités, citoyens
	2.2 B – Suivre l'évolution des cyanobactéries à la baie Missisquoi afin de réduire les risques à la station d'eau potable de Bedford	45 S'assurer que les exploitants des réseaux alimentés dans les plans d'eau touchés par les algues bleu-vert (Bedford) surveillent la présence de cyanobactéries à leur prise d'eau ou dans la filière de traitement tel que prévu à la Procédure proposée par le MELCC et qu'ils aient et appliquent un plan de mesure d'urgence pour protéger les utilisateurs en cas de défaillance du traitement.	Nombre d'échantillonnages, bilan	Exploitant de l'usine d'eau potable	MELCC, DSP	MELCC, Municipalités
	2.2 C - Protéger les eaux souterraines par la mise en place d'un réseau de suivi, la sensibilisation des acteurs concernés et l'acquisition de connaissances	46 Assurer un suivi des zones d'approvisionnement des puits desservant 20 personnes et plus et des activités à risque pour réduire toute contamination locale.	% puits suivis / an	MRC, Municipalités	Réseau québécois sur les eaux souterraines	MRC, Municipalités
		47 Développer des outils qui serviront à faciliter l'appropriation des nouvelles connaissances par les acteurs de l'eau pour la gestion et la protection sur les eaux souterraines.	Nombre d'outils développés, nombre d'acteurs informés	Réseau québécois sur les eaux souterraines	OBVBM, MRC	MELCC
		48 Recenser les épisodes et problématiques d'approvisionnement en eau potable en quantité suffisante dans le bassin versant.	% des Municipalités contactées	OBVBM	Municipalités, MRC	OBVBM

ENJEU 3
PROTECTION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ

ORIENTATION 3.1
PRÉSERVER LES SERVICES ÉCOLOGIQUES RENDUS PAR LES MILIEUX NATURELS INCLUANT LES BOISÉS ET LES MILIEUX HUMIDES

OBJECTIF GÉNÉRAL	Objectifs spécifiques	Actions	Éléments de mesure	Responsables	Partenaires	Financement
Protéger les milieux naturels et les écosystèmes aquatiques	3.1 A - Protéger les milieux naturels incluant les boisés, les milieux humides et les bandes riveraines de façon à protéger la qualité des eaux de surface et souterraines	49 Identifier les milieux naturels prioritaires à protéger en fonction des services écologiques rendus, incluant les sites qui nécessitent une restauration et les milieux humides. *	Nombre de projets	Organismes de conservation, OBVBM, MRC	MFFP, CA, Organismes de conservation, Agences forestières, OBVBM	Environnement Canada, FFQ
		50 Sensibiliser les Municipalités, MRC et propriétaires, incluant les producteurs agricoles, à préserver les secteurs boisés et milieux humides sur leur propriété afin de maintenir les services écologiques rendus par ces milieux.	Nombre de projets	OBVBM, Organismes de conservation, Club agroenv.	Organismes de conservation, UPA, MAPAQ, MRC, Municipalités	Prime-Vert, Environnement Canada, FFQ

ORIENTATION 3.2
PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ ET LES HABITATS ESSENTIELS

OBJECTIF GÉNÉRAL	Objectifs spécifiques	Actions	Éléments de mesure	Responsables	Partenaires	Financement
Protéger les espèces fauniques et floristiques, menacées, vulnérables et susceptibles d'être désignées ainsi que la biodiversité du territoire	3.2 A - Protéger et améliorer les habitats essentiels des espèces fauniques et floristiques, menacées, vulnérables et susceptibles d'être désignées	51 Recenser et cartographier les habitats essentiels des espèces fauniques et floristiques et proposer des mesures de protection.	Nombre de projets	OBVBM, MFFP, Organismes de conservation	MRC, Municipalités	FFQ, PIH
		52 Protéger les habitats essentiels par leur désignation en tant que territoires d'intérêt écologique par les MRC, Municipalités, leur mise en conservation, l'aménagement et la restauration de milieux humides et riverains et par la création de corridors écologiques.	Superficie protégée, nb d'aménagements et corridors réalisés	MELCC, MRC, Municipalités, Organismes de conservation	OBVBM, MTQ, MFFP (Faune)	Environnement Canada, FFQ
		53 Participer à la mise en oeuvre des plans de rétablissement des espèces fauniques et floristiques, menacées, vulnérables et susceptibles d'être désignées.	Nombre d'actions de protection	Comités de rétablissement	MFFP (Faune), MELCC, OBVBM, Organismes de conservation, Amphibia-Nature	FFQ, Environnement Canada, MFFP (Faune), MELCC
Protéger les écosystèmes aquatiques par le contrôle des espèces envahissantes	3.2 B - Réduire l'impact des espèces envahissantes sur les écosystèmes aquatiques par la mise en place de plans de gestions et d'outils de contrôles	54 Réaliser un portrait des espèces riveraines ou aquatiques envahissantes ou nuisibles, contribuer à l'outil Sentinelle et au réseau de suivi des EEE du MELCC, et mettre en place un plan d'action.	Nombre d'espèces recensées et localisées	OBVBM, Associations de lacs	Municipalités, MRC, MFFP (Faune), MELCC	Environnement Canada, OBVBM
		55 Sensibiliser les plaisanciers, amateurs de jardins d'eau, pêcheurs et autres usagers des cours d'eau et lacs à la présence et problématique des espèces exotiques envahissantes. Notamment dans les marinas, quais et pourvoires de la baie Missisquoi.	Nombre de panneaux installés, Nombre de dépliants distribués	Marinas, Pourvoires, Municipalités, OBVBM	Associations de lacs, MELCC, LCBP, MRC, MFFP (Faune)	Municipalités, OBVBM, Privés

ENJEU 4

AUGMENTATION DE LA RÉSILIENCE AUX INONDATIONS ET AUX ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES

ORIENTATION 4.1

RÉDUIRE L'IMPACT DES ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES PAR UNE MEILLEURE GESTION DES ZONES DE CONTRAINTES

OBJECTIF GÉNÉRAL	Objectifs spécifiques	Actions	Éléments de mesure	Responsables	Partenaires	Financement
Protéger la sécurité publique et augmenter la résilience aux inondations et événements climatiques extrêmes par une meilleure prise en compte et gestion des zones de contraintes et la mise en place de plans de gestion des risques	4.1 A - Préciser les connaissances sur les zones d'inondation et de mouvements de sols dans le bassin afin d'améliorer leur prise en compte et leur gestion	56 Recenser et réaliser un portrait complet des zones de contraintes naturelles (zones à risque d'inondation, zones d'érosion sévères et zones à risque de mouvements de sol) dans le bassin versant de la baie Missisquoi afin de les inclure aux schémas d'aménagement des MRC et plans d'urbanisme des Municipalités et mettre en place un plan de protection-intervention.	Nombre de plans-cartographies réalisés / zones identifiées	MSP, MRC, Municipalités	LCBP, MSP, MRC, MTQ, Municipalités, MAMH	Municipalités, MRC, MTQ, MELCC
		57 Intégrer aux schémas d'aménagement et les plans et règlements d'urbanisme les nouvelles zones recensées et des clauses restrictives pour les zones inondables et zones de contraintes naturelles.	% des MRC et Municipalités sensibilisées à la problématique / Nombre de plans de protection	MRC, Municipalités	OBVBM	MRC Municipalités
	4.1 B - Augmenter la résilience face aux inondations en mettant en place un plan de gestion des risques dans le bassin versant du lac Champlain et de la rivière Richelieu	58 Favoriser la prise en compte et l'application des recommandations du rapport du LCBP <i>Résilience aux inondations dans le bassin du lac Champlain et la rivière Richelieu</i> sur les inondations de 2011 pour orienter la mise en place d'une stratégie de gestion de résilience aux inondations dans le bassin versant du lac Champlain.	Nombre de recommandations et de projets de recherche réalisés	MRC, Municipalités	LCBP, MELCC, MSP, MAPAQ	MRC, Municipalités
		59 Mettre en place une stratégie de gestion de résilience aux inondations dans le bassin versant de la baie Missisquoi.	Nombre de stratégies de résilience	MRC, Municipalités, MSP, MTQ	MAMH, OBVBM	Municipalités, MRC
		60 Effectuer les travaux de recherches et d'études recommandés par la CMI dans son Plan d'étude pour la détermination des mesures visant à atténuer les inondations et leur répercussion dans le bassin versant du lac Champlain et de la rivière Richelieu.	Nombre d'études réalisées	CMI	MELCC, MSP, LCBP	Gouv. du Québec, État du Vermont

* Il est à noter que des impératifs auxquels Hydro-Québec est soumise pour assurer le service et maintenir la sécurité de la population et de ses équipements doivent être pris en compte lors de la mise en œuvre de cette action.